



CHEMINS DE SELECTION

BOBSLEIGH

SKELETON

(SAISON 2011/2012)

Sommaire

A/ Principes Généraux de Sélection

B/ Principes de fonctionnement

Les Commissions

C/ Principes de sélection

I. Les circuits de compétitions FIBT

II. Championnat d'Europe

III. Championnat du Monde Sénior

IV. Championnat du Monde junior

V. Winter Youth Olympic Games

PREAMBULE

- Le Président de la F.F.S.G soumet au Bureau Exécutif (BE) pour approbation, le présent document qui lui aura été transmis par le DTN.
- Après validation du bureau exécutif (B.E.) de la F.F.S.G, au besoin par voie de conférence téléphonique ou d'envoi de courriel ou tout autre moyen convenu entre ses membres, le Président est responsable de l'inscription des athlètes aux compétitions internationales et championnats F.I.B.T. et de la proposition de sélection à la CSNHN des athlètes qui représentent la FFSG aux Jeux Olympiques.
- Le Directeur Technique National est responsable de la mise à jour annuelle de ce document qu'il propose au Président de la FFSG.
- Le Directeur Technique National est responsable de l'application des termes du présent document.
- Le Directeur Technique National est responsable, le cas échéant, de la définition des modalités de sélection pour les compétitions, les championnats nationaux et internationaux.
- Le Directeur Technique National est responsable de la définition de la planification fédérale pour les équipes de France (E.D.F.) : regroupements, tests de sélection, compétitions, championnats nationaux et internationaux.
- Le Président et le Directeur Technique National proposent à la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau(CNSHN) une liste nominative des Athlètes pour validation.

Pour ce faire le Président et le DTN s'appuient sur le document intitulé « *chemins de sélection* » précisant pour la saison 2011/2012

A/ LES REGLES GENERALES DE SELECTION

(APPLICABLES A TOUTES SELECTIONS EN COMPETITION)

Les règlements de la F.I.B.T. et annonces officielles des évènements internationaux précisent les règles de participation aux compétitions internationales, championnats, Juniors et Seniors, et les quotas Olympiques.

Après examen des résultats significatifs enregistrés lors des épreuves de références inscrites au parcours de performance et définies par la DTN, de l'état de forme des sportif(ve)s et du comportement général, la liste des sportifs sélectionnés est proposée à la commission de sélection par le DTN.

1) Résultats significatifs :

- Championnat de France Elite = classé 1 à 3
- Compétitions du circuit de la coupe d'Europe = classé de 1 à 3
- Classement général du circuit de la coupe d'Europe = classé de 1 à 6
- Compétition du circuit de la coupe d'Amérique = classé de 1 à 3
- Classement général du circuit de la coupe d'Amérique = classé de 1 à 6
- Compétition du circuit de la coupe intercontinentale = classé de 1 à 6
- Classement général du circuit de la coupe intercontinentale = classé de 1 à 8
- Compétition du circuit de la coupe du Monde = classé de 1 à 6
- Classement général du circuit de la coupe du Monde = classé de 1 à 8
- Championnat d'Europe = classé 1 à 6
- Championnat du Monde Junior = classé 1 à 6
- Championnat du Monde Senior ou JO = classé 1 à 8

Le DTN est le garant du suivi du chemin de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

Le cas échéant, la participation aux regroupements, stages ou tests de sélection définie par la DTN est obligatoire.

Toutefois, le DTN se réserve le droit d'accorder à tout athlète, une dispense de participation.

Toute sélection « titulaire ou remplaçant(e) » pourra à tout moment être remise en cause par le DTN à la suite d'un contrôle d'entraînement non satisfaisant, d'un mauvais comportement ou du refus de participation à ce même contrôle ou test de sélection.

Toute sélection d'un(e) sportif(ve) relevant de blessure ou de maladie, devra préalablement être validée par le médecin fédéral.

Toute sélection et participation est soumise au respect de la charte du sportif de Haut Niveau, à la convention SHN - FFSG.

Ne peuvent être sélectionnés que les athlètes à jour de suivi médical réglementaire.

B/ LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

LES COMMISSIONS

A - Commission de sélection (CS)

Elle est conviée par le Président de la F.F.S.G. pour proposer les sélections nationales et internationales, ainsi que le chemin de sélection, à la validation du B.E.

La Commission de sélection se réunit régulièrement à la demande du Directeur Technique National, au besoin par voie de conférence téléphonique ou d'envoi de courriel ou tout autre moyen convenu entre ses membres.

COMPOSITION :

- le Président de la fédération ou son représentant
- le membre du B.E. en charge du sport olympique et du haut niveau
- le Directeur Technique National (DTN)
- le coordinateur des disciplines concernées
- le Président de la CSN concernée, avec voie consultative
- le médecin fédéral pour avis

Le DTN prendra l'avis de la commission technique et pédagogique ci-après désignée. Les avis de la CS sont consignés au secrétariat général. Les propositions de la CS doivent être validées par le BE.

En cas de vote et d'égalité des voix, celle du Président de la F.F.S.G. est prépondérante.

B - Commission Technique et Pédagogique (CTP)

La Commission Technique et Pédagogique de la DTN se réunit régulièrement à la demande du Directeur Technique National, au besoin par voie de conférence téléphonique ou d'envoi de courriel ou tout autre moyen convenu entre ses membres afin de donner son avis à la Commission de Sélection.

COMPOSITION :

- 1/ le Directeur Technique National
- 2/ Le coordinateur des disciplines concernées
- 3/ Les personnalités invitées parmi les entraîneurs dont les athlètes figurent dans un collectif identifié de préparation pour 2014 ou 2018.
- 4/ Le médecin fédéral pour avis
- 5/ Toute personne invitée par le DTN

Principes d'inscription

La FFSG, sur proposition du DTN, est seule habilitée à inscrire ou à déclarer forfait des sportifs dans une compétition internationale présente au calendrier F.I.B.T.

Les inscriptions se font dans le cadre des règles générales de la F.I.B.T. et en fonctions des quotas acquis par la France pour chaque circuit de compétition pour la saison 2011 / 2012 (Coupe d'Europe, Coupe d'Amérique, Coupe Intercontinentale, Coupe du Monde).

Ces compétitions internationales permettent:

- aux Bobeurs et Skeletonneurs à potentiel d'acquérir des points F.I.B.T.
- aux Bobeurs et Skeletonneurs de préparer les échéances importantes

La prise en charge partielle ou totale des dépenses (voyage, hébergement, nourriture) par la Fédération sera décidée par le DTN en fonction des moyens financiers de la fédération et du nombre de demandes enregistrées.

Dans le cadre d'une compétition qui ne serait pas prise en charge par la DTN, la FFSG fera uniquement l'inscription administrative.

La réservation des hôtels, des billets d'avion, le règlement des frais d'inscriptions sont entièrement à la charge des Bobeurs, Skeletonneurs ou des clubs concernés.

Les inscriptions faites par la FFSG aux différentes compétitions seront envoyées en une seule fois à l'organisation au plus tard quinze jours avant la date limite de clôture de chaque compétition.

Dans le cas où il y aurait des quotas inférieurs aux demandes, le DTN définira les critères qui permettront de faire un choix en s'appuyant, le cas échéant, sur:

- Les résultats des sélections organisées par la FFSG,
- Les résultats significatifs enregistrés lors des épreuves de références les saisons précédentes,
- L'état de forme des sportif(ve)s,
- Le comportement général.

Cas particuliers : pour les inscriptions aux compétitions du circuit de la coupe du Monde, niveau de compétition et de représentation le plus élevé, les critères suivant devront être remplis :

- Satisfaire aux critères de participation de la F.I.B.T. et disposer de quotas sur ce circuit,
- Classé dans les 30 premiers du classement FIBT de la saison précédente,
ET/OU
- Classé dans les 20 premiers du championnat du monde de la saison précédente.

Les demandes d'inscriptions aux compétitions internationales doivent parvenir à la DTN suivant le calendrier établi ci-dessous :

- Au plus tard le 15 septembre 2011 pour les compétitions de novembre et décembre 2011
- Au plus tard le 15 décembre 2011 pour les compétitions de janvier, février, mars, avril, mai 2012

Les demandes reçues en dehors des délais ne pourront être prises en compte.

Le DTN se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

II. CHAMPIONNAT D'EUROPE

Dates

Du 02 au 08 Janvier 2012 à ALTENBERG (Allemagne)

Quotas

Les quotas sont établis selon les règlements de la F.I.B.T.
Les quotas obtenus ne sont pas nominatifs mais accordés à la nation.

En bobsleigh, pour les championnats continentaux les règles sont les même que pour la coupe du monde, selon les R.I. bobsleigh de la F.I.B.T. peuvent participer :

- Bobsleigh homme : sur la base du classement F.I.B.T. de la saison en cours sont qualifiés, pour les 4 premières nations 3 équipages, pour les 6 nations suivantes 2 équipages, pour les 6 nations suivantes 1 équipage ;
- Bobsleigh femme : sur la base du classement F.I.B.T. de la saison en cours sont qualifiés, pour les 4 premières nations 3 équipages, pour les 4 nations suivantes 2 équipages, pour les 5 nations suivantes 1 équipage ;
- Les nations du continent qui ne sont pas qualifiées en coupe du monde disposent d'un équipage par catégorie.

En le skeleton, pour les championnats continentaux les règles sont les même que pour la coupe du monde, selon les R.I. skeleton de la F.I.B.T. peuvent participer :

- Skeleton homme : sur la base du classement F.I.B.T. de la saison en cours sont qualifiés, pour les 4 premières nations 3 sportifs, pour les 6 nations suivantes 2 sportifs, pour les 6 nations suivantes 1 sportif ;
- Skeleton femme : sur la base du classement F.I.B.T. de la saison en cours sont qualifiés, pour les 4 premières nations 3 sportives, pour les 4 nations suivantes 2 sportives, pour les 5 nations suivantes 1 sportive ;
- Les nations du continent qui ne sont pas qualifiées en coupe du monde disposent d'un équipage par catégorie.

Critères d'âge

Déterminés par les règles générales F.I.B.T. de la saison 2011.

Critères de participation

- BOBSLEIGH à 2 (homme et femme) et BOBSLEIGH à 4 (homme) :
 - o Classé 3 fois dans les 10 premiers d'une épreuve de la coupe d'Europe entre le 14 novembre et le 11 décembre 2011 ;
ET/OU
 - o Classé dans les 15 premiers du classement provisoire de la coupe d'Europe au 31 décembre 2011, fin de la première partie de saison ;
ET/OU
 - o Classé 2 fois dans les 15 premiers d'une épreuve de la coupe du monde entre le 28 novembre et le 18 décembre 2011 ;
ET/OU
 - o Classé dans les 20 premiers du classement provisoire de la coupe du monde au 31 décembre 2011, fin de la première partie de saison.
- SKELETON (homme et femme) :
 - o Classé 2 fois dans les 10 premiers d'une épreuve de la coupe d'Europe entre le 21 novembre et le 11 décembre 2011 ;
ET/OU
 - o Classé 2 fois dans les 15 meilleurs d'une épreuve de la coupe intercontinentale entre le 05 et le 18 décembre 2011 ;
ET/OU
 - o Classé dans les 15 premiers du classement provisoire de la coupe d'Europe au 31 décembre 2011, fin de la première partie de saison ;

- ET/OU
- o Classé dans les 20 premiers du classement provisoire de la coupe intercontinentale au 31 décembre 2011, fin de la première partie de saison.
- ET/OU
- o Classé 2 fois dans les 15 premiers d'une épreuve de la coupe du monde entre le 28 novembre et le 18 décembre 2011;
- ET/OU
- o Classé dans les 20 premiers du classement provisoire de la coupe du monde au 31 décembre 2011, fin de la première partie de saison.

Principes de Sélection (cf. Règles Générales de Sélection)

Selon les R.I. bobsleigh et R.I. skeleton de la F.I.B.T., le sportifs prétendant participer aux championnats du monde senior doit avoir été classé dans 5 compétitions F.I.B.T. sur 3 pistes différentes dans les 24 mois précédents le championnat.

Les sélections seront arrêtées comme définies par les règles générales et les résultats significatifs enregistrés à l'occasion des épreuves de références ci-après :

- BOBSLEIGH :
 - o Coupe d'Europe 1 & 2 d'Igls (AUT) du 14 au 20 novembre 2011
 - o Coupe d'Europe 3 de Königssee (GER) du 21 au 27 novembre 2011
 - o Coupe d'Europe 4 & 5 de Winterberg (GER) du 28 novembre au 04 décembre 2011
 - o Coupe d'Europe 6 d'Altenberg (GER) du 05 au 11 décembre 2011
 - o Coupe du Monde 1 d'Igls (AUT) du 28 novembre au 04 décembre 2011
 - o Coupe du Monde 2 de Cesana (ITA) du 05 au 11 décembre 2011
 - o Coupe du Monde 3 de Winterberg (GER) du 12 au 18 décembre 2011
- SKELETON :
 - o Coupe d'Europe 1 & 2 de Königssee (GER) du 21 au 27 novembre 2011
 - o Coupe d'Europe 3 d'Altenberg du 05 au 11 décembre 2011
 - o Coupe Intercontinentale 1 & 2 de Lillehammer (NOR) du 05 au 11 décembre 2011
 - o Coupe Intercontinentale 3 & 4 de Sigulda (LAT) du 12 au 18 décembre 2011
 - o Coupe du Monde 1 d'Igls (AUT) du 28 novembre au 04 décembre 2011
 - o Coupe du Monde 2 de Cesana (ITA) du 05 au 11 décembre 2011
 - o Coupe du Monde 3 de Winterberg (GER) du 12 au 18 décembre 2011

La Commission technique et pédagogique se réunira, après le 18 décembre 2011, fin de la première partie de saison, afin de faire ses propositions à la Commission de Sélection.

Le DTN se réserve le droit de sélectionner pour les Championnats d'Europe, à titre exceptionnel et dérogatoire, au regard des résultats européens et mondiaux acquis au cours de l'Olympiade en cours, un ou plusieurs athlètes ciblés qui n'auraient pas suivi le chemin de sélection 2011-2012.

Le DTN est le garant du suivi du chemin de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

III. CHAMPIONNAT DU MONDE

Dates

Du 13 au 26 février 2012 LAKE PLACID (USA)

Quotas

Les quotas sont établis selon les règlements de la F.I.B.T.
Les quotas obtenus ne sont pas nominatifs mais accordés à la nation.

En bobsleigh, selon les R.I. bobsleigh de la F.I.B.T. peuvent participer :

- Bobsleigh homme : sur la base du classement F.I.B.T. de la saison en cours sont qualifiés, pour les 4 premières nations 3 équipages, pour les 6 nations suivantes 2 équipages, pour toutes les autres nations suivantes 1 équipage ;
- Bobsleigh femme : sur la base du classement F.I.B.T. de la saison en cours sont qualifiés, pour les 4 premières nations 3 équipages, pour les 4 nations suivantes 2 équipages, pour toutes les autres nations suivantes 1 équipage.

En le skeleton, selon les R.I. skeleton de la F.I.B.T. peuvent participer :

- Skeleton homme : sur la base du classement F.I.B.T. de la saison en cours sont qualifiés, pour les 4 premières nations 3 sportifs, pour les 6 nations suivantes 2 sportifs, pour les 12 nations suivantes 1 sportif ;
- Skeleton femme : sur la base du classement F.I.B.T. de la saison en cours sont qualifiés, pour les 4 premières nations 3 sportives, pour les 4 nations suivantes 2 sportives, pour les 10 nations suivantes 1 sportive.

Critères d'âge

Déterminés par les règles générales F.I.B.T. 2011

Critères de participation

- BOBSLEIGH à 2 (homme et femme) et BOBSLEIGH à 4 (homme) :
 - o Classé dans les 10 premiers au championnat d'Europe d'Altenberg (ALL) ;
ET/OU
 - o Classé 4 fois dans les 10 premiers d'une épreuve de la coupe d'Europe entre le 14 novembre 2011 et le 22 janvier 2012 ;
ET/OU
 - o Classé dans les 10 premiers du classement final de la coupe d'Europe ;
ET/OU
 - o Classé 3 fois dans les 15 premiers d'une épreuve de la coupe du Monde entre le 28 novembre 2011 et le 11 février 2012 ;
ET/OU
 - o Classé dans les 20 premiers du classement final de la coupe du Monde ;
ET/OU
 - o Classé dans les 30 premiers du classement final de la FIBT.
- SKELETON (homme et femme) :
 - o Classé dans les 10 premiers au championnat d'Europe d'Altenberg (ALL) ;
ET/OU
 - o Classé 4 fois dans les 10 premiers d'une épreuve de la coupe d'Europe entre le 21 novembre et le 22 janvier 2012 ;
ET/OU
 - o Classé 4 fois dans les 15 meilleurs d'une épreuve de la coupe intercontinentale entre le 05 décembre 2011 et le 11 février 2012 ;
ET/OU
 - o Classé 3 fois dans les 15 premiers d'une épreuve de la coupe du Monde entre le 28 novembre 2011 et le 11 février 2012 ;
ET/OU
 - o Classé dans les 10 premiers du classement final de la coupe d'Europe ;

- ET/OU
- o Classé dans les 15 premiers du classement provisoire de la coupe intercontinentale ;
ET/OU
- o Classé dans les 20 premiers du classement final de la coupe du Monde ;
ET/OU
- o Classé dans les 30 premiers du classement final de la FIBT.

Principes de Sélection (cf. Règles Générales de Sélection)

Selon les R.I. bobsleigh et R.I. skeleton de la F.I.B.T., le sportifs prétendant participer aux championnats du monde senior doit avoir été classé dans 5 compétitions F.I.B.T. sur 3 pistes différentes dans les 24 mois précédents le championnat.

Les sélections seront arrêtées comme définies par les règles générales, et les résultats significatifs enregistrés à l'occasion des épreuves de références ci-après :

- BOBSLEIGH :
 - o Le Championnat d'Europe d'Altenberg (ALL) du 02 au 08 janvier 2012
 - o Coupe d'Europe 1 & 2 d'Igls (AUT) du 14 au 20 novembre 2011
 - o Coupe d'Europe 3 de Königssee (GER) du 21 au 27 novembre 2011
 - o Coupe d'Europe 4 & 5 de Winterberg (GER) du 28 novembre au 04 décembre 2011
 - o Coupe d'Europe 6 d'Altenberg (GER) du 05 au 11 décembre 2011
 - o Coupe d'Europe 7 de Saint-Moritz (SUI) du 09 au 15 janvier 2012
 - o Coupe d'Europe 8 de Cesana (ITA) du 13 au 22 janvier 2012
 - o Coupe du Monde 1 d'Igls (AUT) du 28 novembre au 04 décembre 2011
 - o Coupe du Monde 2 de Cesana (ITA) du 05 au 11 décembre 2011
 - o Coupe du Monde 3 de Winterberg (GER) du 12 au 18 décembre 2011
 - o Coupe du Monde 4 d'Atenberg (GER) du 02 au 08 janvier 2012
 - o Coupe du Monde 5 de Königssee (GER) du 09 au 15 janvier 2012
 - o Coupe du Monde 6 de Saint-Moritz (SUI) du 16 au 22 janvier 2012
 - o Coupe du Monde 7 de Whistler (CAN) du 30 janvier au 04 février 2012
 - o Coupe du Monde 8 de calgary (CAN) du 06 au 12 février 2012

- SKELETON :
 - o Le Championnat d'Europe d'Altenberg (ALL) du 02 au 08 janvier 2012
 - o Coupe d'Europe 1 & 2 de Königssee (GER) du 21 au 27 novembre 2011
 - o Coupe d'Europe 3 d'Altenberg du 05 au 11 décembre 2011
 - o Coupe d'Europe 4 & 5 d'Igls (AUT) du 04 au 08 janvier 2012
 - o Coupe d'Europe 6 & 7 de Winterberg (GER) du 09 au 15 janvier 2012
 - o Coupe d'Europe 8 de Cesana (ITA) du 16 au 22 janvier 2012
 - o Coupe Intercontinentale 1 & 2 de Lillehammer (NOR) du 05 au 11 décembre 2011
 - o Coupe Intercontinentale 3 & 4 de Sigulda (LAT) du 12 au 18 décembre 2011
 - o Coupe Intercontinentale 5 & 6 de Calgary (CAN) du 30 janvier au 04 février 2012
 - o Coupe Intercontinentale 7 & 8 de Park City (USA) du 06 février 2012
 - o Coupe du Monde 1 d'Igls (AUT) du 28 novembre au 04 décembre 2011
 - o Coupe du Monde 2 de Cesana (ITA) du 05 au 11 décembre 2011
 - o Coupe du Monde 3 de Winterberg (GER) du 12 au 18 décembre 2011
 - o Coupe du Monde 4 d'Atenberg (GER) du 02 au 08 janvier 2012
 - o Coupe du Monde 5 de Königssee (GER) du 09 au 15 janvier 2012
 - o Coupe du Monde 6 de Saint-Moritz (SUI) du 16 au 22 janvier 2012
 - o Coupe du Monde 7 de Whistler (CAN) du 30 janvier au 04 février 2012
 - o Coupe du Monde 8 de Calgary (CAN) du 06 au 12 février 2012

La Commission technique et pédagogique se réunira, après le 11 février 2012, fin de la seconde partie de saison, afin de faire ses propositions à la Commission de Sélection.

Le DTN est le garant du suivi du chemin de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.

IV. CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR

Dates

Du 23 au 29 janvier 2012 CESANA (Italie) *Dates et lieu à confirmer par la FIBT*

Quotas

Les quotas sont établis selon les règlements de la F.I.B.T.

Les quotas obtenus ne sont pas nominatifs mais accordés à la nation.

En bobsleigh, selon les R.I. bobsleigh de la F.I.B.T. peuvent participer :

- Bobsleigh homme : sur la base du classement F.I.B.T. de la saison en cours sont qualifiés, pour les 4 premières nations 3 équipages, pour les 6 nations suivantes 2 équipages, pour toutes les autres nations suivantes 1 équipage ;
- Bobsleigh femme : sur la base du classement F.I.B.T. de la saison en cours sont qualifiés, pour les 4 premières nations 3 équipages, pour les 4 nations suivantes 2 équipages, pour toutes les autres nations suivantes 1 équipage.

En le skeleton, selon les R.I. skeleton de la F.I.B.T. peuvent participer :

- Skeleton homme : sur la base du classement F.I.B.T. de la saison en cours sont qualifiés, pour les 4 premières nations 3 sportifs, pour les 6 nations suivantes 2 sportifs, pour les 12 nations suivantes 1 sportif ;
- Skeleton femme : sur la base du classement F.I.B.T. de la saison en cours sont qualifiés, pour les 4 premières nations 3 sportives, pour les 4 nations suivantes 2 sportives, pour les 10 nations suivantes 1 sportive.

Critères d'âge

Déterminés par les règles générales F.I.B.T. 2011.

BOBSLEIGH : moins de 26 ans à la date du Championnat.

SKELETON : moins de 23 ans à la date du championnat.

Critères de participation

- BOBSLEIGH à 2 (homme et femme) et BOBSLEIGH à 4 (homme) :
 - o Classé 2 fois dans les 15 premiers d'une épreuve de la coupe d'Europe entre le 14 novembre 2011 et le 22 janvier 2012 ;
ET/OU
 - o Classé dans les 20 premiers du classement final de la coupe d'Europe au 22 janvier 2012.
- SKELETON (homme et femme) :
 - o Classé 2 fois dans les 15 premiers d'une épreuve de la coupe d'Europe entre le 21 novembre 2011 et le 22 janvier 2012 ;
ET/OU
 - o Classé 1 fois dans les 20 meilleurs d'une épreuve de la coupe intercontinentale entre le 05 et le 18 décembre 2011 ;
ET/OU
 - o Classé dans les 20 premiers du classement final de la coupe d'Europe au 22 janvier 2012 ;
ET/OU
 - o Classé dans les 30 premiers du classement provisoire de la coupe intercontinentale au 31 décembre 2011, fin de la première partie de saison.

Principes de sélections (cf. Règles Générales de Sélection)

Selon les R.I. bobsleigh et R.I. skeleton de la F.I.B.T., le sportifs prétendant participer aux championnats du monde senior doit avoir été classé dans 3 compétitions F.I.B.T. sur 2 pistes différentes dans les 24 mois précédents le championnat.

Sont susceptibles d'être sélectionnés, les athlètes satisfaisant aux exigences de la F.I.B.T. pour cette compétition (âge, nombre de courses internationales et nombre de pistes).

Les sélections seront arrêtées comme définit par les Règles Générales et les résultats significatifs enregistrés à l'occasion des épreuves ci-après:

- BOBSLEIGH :
 - o Le Championnat d'Europe d'Altenberg (ALL) du 02 au 08 janvier 2012
 - o Coupe d'Europe 1 & 2 d'Igls (AUT) du 14 au 20 novembre 2011
 - o Coupe d'Europe 3 de Königssee (GER) du 21 au 27 novembre 2011
 - o Coupe d'Europe 4 & 5 de Winterberg (GER) du 28 novembre au 04 décembre 2011
 - o Coupe d'Europe 6 d'Altenberg (GER) du 05 au 11 décembre 2011
 - o Coupe d'Europe 7 de Saint-Moritz (SUI) du 09 au 15 janvier 2012
 - o Coupe d'Europe 8 de Cesana (ITA) du 13 au 22 janvier 2012

- SKELETON :
 - o Le championnat d'Europe d'Altenberg (ALL) du 02 au 08 janvier 2012
 - o Coupe d'Europe 1 & 2 de Königssee (GER) du 21 au 27 novembre 2011
 - o Coupe d'Europe 3 d'Altenberg du 05 au 11 décembre 2011
 - o Coupe d'Europe 4 & 5 d'Igls (AUT) du 04 au 08 janvier 2012
 - o Coupe d'Europe 6 & 7 de Winterberg (GER) du 09 au 15 janvier 2012
 - o Coupe d'Europe 8 de Cesana (ITA) du 16 au 22 janvier 2012
 - o Coupe Intercontinentale 1 & 2 de Lillehammer (NOR) du 05 au 11 décembre 2011
 - o Coupe Intercontinentale 3 & 4 de Sigulda (LAT) du 12 au 18 décembre 2011

Le DTN est le garant du suivi du chemin de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré

Dates

Du 13 au 22 janvier 2012 à Innsbruck (AUTRICHE)

Quotas

Déterminés selon les règles établies par le CIO.

Le quota maximum est de 6 athlètes (2 bobsleigh homme, 2 bobsleigh dame, 1 skeleton homme, 1 skeleton dame).

Les quotas obtenus ne sont pas nominatifs mais accordés à la nation.

Critères d'âge

Etre né entre le 1/01/1993 et le 31/12/1994 pour le bobsleigh

Etre né entre le 1/01/1995 et le 31/12/1996 pour le skeleton

Principes de sélections (cf. Règles Générales de Sélection)

« Les athlètes doivent également avoir participé et s'être classés dans un minimum de trois (3) courses de qualification juniors de la FIBT sur deux (2) pistes différentes durant la période de qualification. » (Système de qualification YOG)

Les sélections seront arrêtées comme définit par les Règles Générales et les résultats significatifs enregistrés à l'occasion des épreuves ci-après et dans le cadre du système de qualification établi par le C.I.O. :

- YQR (Youth Qualification Race) 1 & 2 Igls (AUT), skeleton et bobsleigh, 30 octobre au 06 novembre 2011 ;
- YQR (Youth Qualification Race) 1 & 2 Park City (USA), skeleton et bobsleigh, 7 au 13 novembre 2011 ;
- YQR (Youth Qualification Race) 3 & 4 Calgary (CAN), skeleton et bobsleigh, 14 au 20 novembre 2011;
- YQR (Youth Qualification Race) 3 & 4 Winterberg (ALL), skeleton et bobsleigh, 21 au 27 novembre 2011.

Le DTN est le garant du suivi du chemin de sélection et se réserve le droit de proposer ou de refuser l'inscription d'athlètes sur la base des performances réalisées et du potentiel avéré.